

## LEADER - COMITÉ DE PROGRAMMATION

N°3 – Lundi 14 octobre 2024 – Barcelonnette (04) et visioconférence

Ouverture de la séance par Mme Agnès PIGNATEL, en qualité de Vice-Présidente de la Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon.

Présidence de M. Jean-Paul DAVID, en qualité de Président du GAL.

### Vérification des règles de quorum

*Le quorum est atteint si au moins 50% des membres du comité de programmation ayant voie délibérante sont présents en début de séance et qu'au moins 50% des membres votants appartiennent au collège privé.*

25 membres du comité de programmation présents, **22/22 votants, dont 12 issus du collège privé, le double quorum est atteint**. La liste des membres présents est annexée au présent compte-rendu (Annexe 1).

### Vérification des conflits d'intérêts

*La vérification de l'absence de conflits d'intérêts s'effectue en début de séance pour l'ensemble des membres et des dossiers. Les noms, prénoms des membres en conflit d'intérêts ainsi que la raison est précisée.*

La vérification des conflits d'intérêts a été effectuée en début de séance et est explicitée à chaque projet étudié.

### Ordre du jour

Le comité de programmation a été convoqué en date du 13/09/2024. Lors de cette convocation ont été envoyés : des outils d'aide à la décision et le procès-verbal de la consultation écrite de 8 juillet 2024.

- I. Etat d'avancement du programme
- II. Points administratifs
- III. Présentation des projets
- IV. Délibération

## I. Etat d'avancement du programme

Salomé DELILLE, coordinatrice du programme LEADER, présente l'état d'avancement du programme.

### Retours sur les comités de programmation

Deux comités de programmation ont été tenus en 2024 :

- ✦ Une réunion à Puget-Théniers en janvier qui avait pour but l'installation du comité de programmation, les élections de la Présidence et des Vice-Présidences, ainsi que l'adoption du règlement intérieur.
- ✦ Une consultation écrite pour l'ouverture des appels à projets 2024.

Il convient de valider le procès-verbal de la consultation écrite.

#### ➤ **Adopté à l'unanimité**

### Animation et communication

L'équipe s'est agrandie au cours de l'année 2024 avec l'arrivée de Laura MOUTFI, animatrice-gestionnaire secteur sud - basée à Puget-Théniers (06) en avril et, celle de Zoé PANCHOUT, Animatrice-gestionnaire secteur nord - basée à Barcelonnette (04) en juillet.

Plusieurs actions d'animation ont été entreprises :

- ✦ Juin - Ateliers sur la « sélection des projets LEADER Alpes et Azur »
- ✦ Juillet et août - Rencontres des membres de la nouvelle instance du comité territorial
- ✦ Septembre - Visioconférence sur le rôle du comité technique à destination de ses membres

Depuis le début de l'année, l'équipe a été contactée par plus de 180 porteurs de projets. Parmi ces contacts, 52 sont en accompagnement, soit 30%, et 20 prévoient de déposer sur la vague de décembre.

Le GAL dispose désormais d'une identité visuelle avec une charte graphique. Plusieurs supports ont été développés.

### Prochaines étapes

L'assemblée plénière se tiendra le vendredi 6 décembre - lieu à confirmer. Il s'agira de faire le bilan de l'année, d'envisager les perspectives 2025 et de pourvoir les 2 sièges suppléants du collège des Associations.

## II. Points administratifs

Salomé DELILLE présente les différents points administratifs à valider et Jean-Paul DAVID met au vote.

### Modification du règlement intérieur

Il est proposé d'ajouter un paragraphe dans le règlement intérieur afin de cadrer la demande de subvention. En effet, entre le dépôt du projet à l'opportunité et le dépôt de la demande de subvention, il

se peut qu'il y ait un écart dans le montant du projet. Il s'agit de déterminer la marge acceptée entre les deux dépôts.

Il est proposé d'ajouter le paragraphe suivant :

« Si lors du dépôt de la demande de subvention, le projet diffère de celui présenté précédemment en comité d'opportunité, sont tolérés :

- Un écart financier à la baisse limité à 10%
- Un écart financier à la hausse limité à 10%
- Une modification du projet à condition que celle-ci ne remette pas en cause le fond du projet. Il revient à l'équipe technique d'apprécier l'impact de la modification sur le projet.

Si l'écart ou la modification excède les conditions ci-dessus, les membres du comité de programmation se positionneront via une consultation écrite. »

### ➤ **Adopté à l'unanimité**

#### Animation - gestion 2025

Le GAL va devoir effectuer sa demande de subvention pour l'animation et la gestion 2025. Ainsi, il est proposé de soumettre au comité de programmation un budget prévisionnel cadrant les frais de personnel et les actions d'animation et de communication. L'équipe sera renforcée au second semestre par le recrutement d'un.e gestionnaire principal.e et d'un.e assistant.e. En termes d'animation, il est proposé notamment d'organiser une visite d'interconnaissance entre les membres du GAL.

Dépenses	Détails	Montant
<b>Frais de personnel</b>	1 ETP Coordination 1 ETP Gestion - 6 mois 2 ETP Animation-gestion 0,5 ETP Assist.-gestion - 6 mois	160 809 €
<b>Coûts indirects (15%) + frais de déplacement (5%)</b>	-	32 161,80 €
<b>Communication, évènements et prestations</b>	Actions d'animation 2025 Frais de réception 2025	15 800 €
<b>TOTAL</b>		<b>208 770,80 €</b>

Recettes	Montant
<b>FEADER - 60%</b>	125 262,48 €
<b>Région SUD - 40 %</b>	83 508,32 €
<b>TOTAL - 100 %</b>	<b>208 770,80 €</b>

### ➤ **Adopté à l'unanimité**

#### Principes des appels à projets 2025

Il est proposé d'ouvrir les appels à projets dès le **2 janvier 2025**, sur **deux vagues** - printemps et automne. Si besoin et sous réserve d'enveloppe suffisante, il sera possible d'ouvrir une troisième vague en décembre.

Comme pour l'année 2024, il est proposé d'ouvrir les **3 fiches-action** afin de respecter la stratégie du GAL en ce début de programmation.

En janvier, le comité avait validé une répartition pluriannuelle de l'enveloppe globale dédiée aux projets comme telle :

2024 : 30%    2025 : 30%    2026 : 20%    2027 : 20%

Au regard du nombre de projets en cours d'accompagnement, il est proposé pour 2025, d'ouvrir plutôt **40% de l'enveloppe**.

➤ **Adopté à l'unanimité**

### III. Présentation des projets

Salomé DELILLE effectue quelques rappels et présente les principes de la sélection des projets.

#### Rappels

Pour mener à bien cette stratégie, le GAL est doté d'une enveloppe de **2 695 433 € de FEADER** dont 75% sont dédiés aux projets - locaux ou de coopération -. Il a été décidé de répartir de manière égale ce montant sur les 3 fiches-action, soit **673 858 € de FEADER par fiche-action**.

Pour les appels à projets 2024, il a été décidé d'ouvrir 30% de chaque enveloppe dédiée à chacune des fiches-action, soit **202 157 € de FEADER**.

Au regard des dossiers déposés le 10 septembre dernier et si toutes les hypothèses suivantes se vérifient :

- Sélection des 6 projets
- Financement classique des projets, à savoir 80% FEADER et 20% CPN
- Taux d'intervention maximum à 90% pour les projets

Fiche-action	Enveloppe initiale FEADER	Enveloppe FEADER AAP 2024 - 2 vagues	Enveloppe totale AAP 2024 - 2 vagues	Montants totaux des demandes d'aides	Montants <u>min.</u> restants pour la 2e vague
<b>1 - Renforcer les liens et consolider les services pour tous</b>	673 858 €	202 157 €	<b>252 696,25 €</b>	139 069,13 € 55 %	<b>113 627,12 €</b>
<b>2 - Encourager les initiatives économiques locales, durables et collectives</b>	673 858 €	202 157 €	<b>252 696,25 €</b>	178 454,70 € 70 %	<b>74 241,55 €</b>
<b>3 - Innover dans notre lien aux ressources</b>	673 858 €	202 157 €	<b>252 696,25 €</b>	177 588,90 € 70 %	<b>75 107,35 €</b>

#### Principes de la sélection

Présentation de chaque projet - 15 min

*Les membres en conflit d'intérêt sortent avant la présentation*

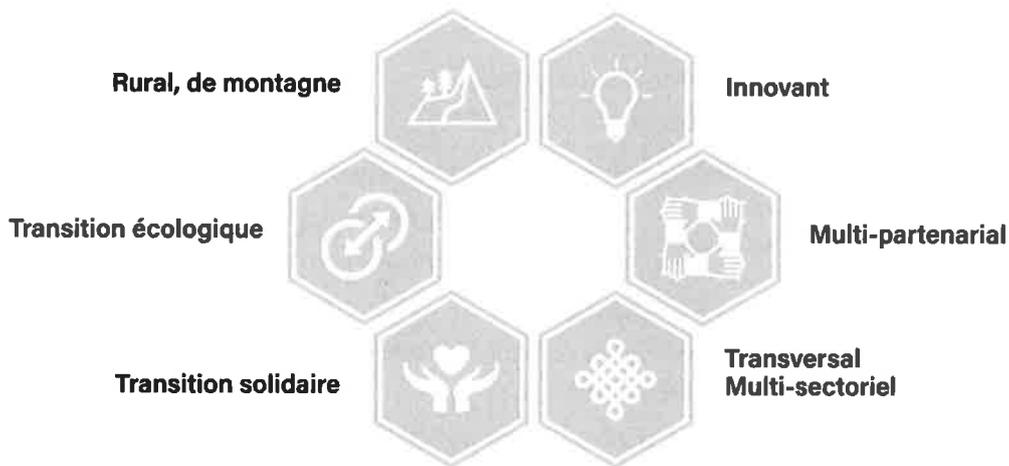
- Présentation du projet : 5 min

- Avis du comité technique, de la région et des départements : 5 min
- Retour de l'audition et du comité territorial : 5 min

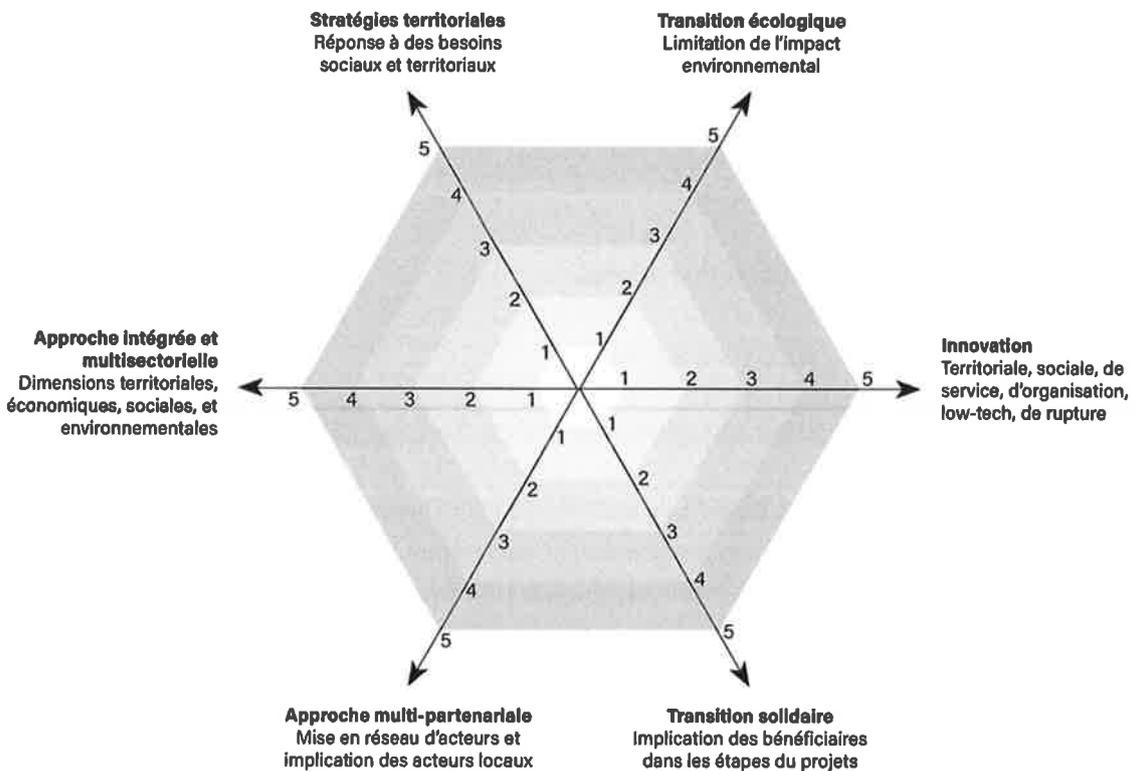
Philosophie de l'opportunité

- Identifier les points positifs du projet pour le territoire en premier, les points d'amélioration et des points bloquants > *se saisir du schéma araignée*
- Identifier des questions > *se saisir des avis des comités technique et territorial*
- Positionnement : attitude constructive envers les projets

Rappels des critères de sélection



Outil d'aide à la décision



## Présentation des projets

La présentation des projets et des avis du comité technique est effectuée par Laura MOUTFI et Zoé PANCHOUT, par fiche-action.

N° dossier	Nom du projet	Porteur	Zone géograp.	Montant projet total
<b>FICHE-ACTION 1 - Renforcer les liens et consolider les services pour tous</b>				
<b>2024-001</b>	Concertation participative afin d'établir le schéma directeur de notre nouvelle commune	Commune Ubaye-Serre-Ponçon	CCVUSP	54 521,25 €
<b>2024-003</b>	Animation pour l'émergence d'un tiers lieu nourricier au quartier Breissand	CCVUSP	CCVUSP	114 000,00 €
<b>FICHE-ACTION 2 - Encourager les initiatives économiques locales, durables et collectives</b>				
<b>2024-004</b>	Les Préalpes d'Azur roulent au solaire	SAS Moving Power Lab	PNRPA	102 882,00 €
<b>2024-006</b>	Accompagnement à la transition des acteurs économiques des Préalpes d'Azur - Mise en réseau et innovation territoriale	PNRPA	PNRPA	98 283,00 €
<b>FICHE-ACTION 3 - Innover dans notre lien aux ressources</b>				
<b>2024-002</b>	Coopération citoyenne pour l'énergie	SCIC Energies collectives	CCSP	104 623,60 €
<b>2024-005</b>	Sublimer le vivant : accompagnement à la mise en place d'une politique de mécénat en Alpes d'Azur	CCAA	CCAA	97 321,00 €

Robert GENTILI interroge les membres sur leur volonté d'avoir l'avis de la Région avant ou après la délibération du comité de programmation.

### ➤ Avis Région avant la délibération adopté

## Présentation des avis du comité territorial

### 2024-001 Concertation participative afin d'établir le schéma directeur de notre nouvelle commune

Les membres présents lors de l'audition se sont accordés sur l'intérêt du projet pour la commune mais sont restés réservés sur la méthodologie présentée et sur la plus-value d'un financement LEADER pour une étude dont le périmètre est strictement communale. Un travail sur la méthodologie d'implication des habitants et sur l'essaimage du projet sont des pistes d'amélioration.

2024-003 Animation pour l'émergence d'un tiers lieu nourricier au quartier Breissand

Les membres présents lors de l'audition se sont interrogés principalement sur la finalité et le phasage du projet : s'agit-il en premier lieu de réhabiliter le quartier Breissand ou de faire émerger un tiers-lieu nourricier ? Dans ce dernier cas, qu'en est-il de l'avenir du volet « nourricier » si les études montrent que le site n'est pas adapté ? Il a aussi été précisé que le porteur de projet est en phase de prospection, que certes, sur certains aspects le projet semble prématuré, mais que le dispositif LEADER permet cette phase de prospection et d'expérimentation. Les membres se sont accordés sur le besoin de clarification et invitent le porteur de projet à redéposer son projet lors d'un prochain appel à projets.

2024-004 Les Préalpes d'Azur roulent au solaire

Les membres présents lors de l'audition se sont interrogés sur plusieurs aspects du projet : le besoin réel des bénéficiaires, la sécurisation de la flotte de vélos et la pertinence de cette technologie vis-à-vis des vélos à assistance électrique. Il a aussi été mentionné le caractère innovant de ce projet avec une expérimentation à petite échelle avec une variété de partenaires publics et privés.

2024-006 Accompagnement à la transition des acteurs économiques des Préalpes d'Azur – Mise en réseau et innovation territoriale

Les membres présents lors de l'audition se sont accordés sur l'intérêt du projet en matière de transition écologique (mutualisation de moyens, formations, etc.). Certains points restaient néanmoins à éclaircir sur la mesurabilité des résultats et l'innovation du projet par rapport aux actions déjà entreprises par le porteur de projet.

2024-002 Coopération citoyenne pour l'énergie

Les membres présents lors de l'audition se sont accordés sur la qualité du projet et sa pertinence sur le programme LEADER : il valide l'ensemble des critères attendus. La démarche en coopération est également saluée.

2024-005 Sublimer le vivant : accompagnement à la mise en place d'une politique de mécénat en Alpes d'Azur

Les membres présents lors de l'audition se sont accordés sur l'approche conceptuelle du projet et sa difficile compréhension : Quelles sont les actions concrètes envisagées ? Qui sont les bénéficiaires ? Comment sont-ils impliqués ? Les membres se sont accordés sur le besoin de clarification et invitent le porteur de projet à redéposer son projet lors d'un prochain appel à projets.

## IV. Délibération

### Principes de la délibération

#### Temps de délibération collective projet par projet – 10 min/projet

*Les membres en conflit d'intérêt sortent avant la délibération*

- Tour de table (45 sec. par personne)
- Echanges pendant 5 min
- Vote

#### Philosophie de l'opportunité

- Tour de table : ressenti par rapport au projet
- Echanges : poser d'éventuelles questions et développer ses arguments
- Formulation de l'avis : avis favorable, avis favorable avec réserve (pouvant être levées avant l'instruction) et avis défavorable (car non pertinent ou dans la perspective d'un nouveau dépôt)

<b>Numéro de dossier</b>	<b>2024-001</b>
<b>Identité du porteur</b>	Commune d'Ubaye Serre-Ponçon
<b>Nom du projet</b>	<b>Concertation participative afin d'établir le schéma directeur de notre nouvelle commune</b>
<b>Date de l'audition</b>	9 octobre 2024
<b>Personne(s) présentes à l'audition</b>	Amandine ACHARD

**Membre(s) du comité se déclarant en conflit d'intérêt** : 3 – Nicole BOUCHACOURT, Hélène GARCIER-RICHAUD et Agnès PIGNATEL

**Nombre de votants** : 17

### Points positifs

Le projet est jugé intéressant pour la commune qui souhaite mener une réflexion sur l'organisation de ses services à la suite de la fusion des communes de La Bréole et de Saint-Vincent-les-Forts.

### Points d'attention

Les membres du comité de programmation s'accordent sur la nécessité d'avoir un positionnement clair du porteur de projet sur ses attendus vis-à-vis du prestataire et le rôle que la commune entend avoir dans la définition du schéma directeur. En effet, la manière dont est présenté le projet laisse penser que le porteur de projet s'en remet entièrement au prestataire.

Aussi, dans sa présentation actuelle, le projet ne répond pas à plusieurs critères LEADER :

- Innovation : l'innovation du projet tel que présenté est jugée faible
- Partenariat : le partenariat avec la CCVUSP est jugé faible ; aucun partenariat avec les associations de la commune ; pas d'implication des communes voisines
- Transition solidaire : aucune méthodologie d'implication des bénéficiaires n'est présentée
- Transition écologique : bien que mentionnée, aucune action concrète de transition écologique n'est présentée pour l'étude

L'essaimage du projet n'étant pas prévu, l'impact de ce dernier sur le territoire n'est pas qualifiable.

Le comité de programmation s'interroge sur l'adéquation du financement LEADER pour mener l'étude telle qu'envisagée par la commune. Il est conseillé de se rapprocher d'autres sources de financement.

### Recommandations

Le comité de programmation invite le porteur de projet à présenter de nouveau son projet retravaillé. Plusieurs recommandations :

- Renforcer le volet partenarial avec l'implication d'acteurs publics et privés du territoire
- Définir précisément le rôle de chacune des parties prenantes tout au long de l'étude : élus de la commune, prestataire, partenaires, habitants.

- Définir une méthodologie détaillée de l'implication des acteurs locaux en amont de la recherche du prestataire et à compléter par ce dernier.
- Prendre en considération la transition écologique dans le projet
- Prévoir l'essaimage du projet dès sa conception

### Vote

Favorable	Favorable avec réserve	Défavorable avec redépôt	Défavorable
0	2	8	7
<b>Le dossier n°2024-001 est refusé en l'état</b>			

<b>Numéro de dossier</b>	<b>2024-004</b>
<b>Identité du porteur</b>	SAS Moving Power Lab
<b>Nom du projet</b>	<b>Les Préalpes roulent au solaire</b>
<b>Date de l'audition</b>	7 octobre 2024
<b>Personne(s) présentes à l'audition</b>	Eric GIGNOUX, Xavier LEBRETON et Sébastien ROTHHUT

**Membre(s) du comité se déclarant en conflit d'intérêt : 2 - Eric GIGNOUX et Eric MELE**

**Nombre de votants : 15**

### Points positifs

Le projet est jugé innovant pour le territoire des Préalpes d'Azur. Il s'agit d'une expérimentation à petite échelle qui a pour ambition de se développer dans d'autres vallées des Préalpes. Le projet s'inscrit dans une démarche de transition écologique par la promotion de la mobilité douce.

Le volet partenarial est assez développé avec l'implication d'acteurs publics et privés.

### Points d'attention

Le comité de programmation s'est interrogé sur l'évaluation du besoin réel du territoire : aucune étude d'opportunité n'a été réalisée et le choix de certains bénéficiaires paraît peu judicieux.

Des inquiétudes sont néanmoins relevées sur : le coût écologique du projet par rapport à son impact, l'obsolescence de la technique, la plus-value du solaire par rapport à un vélo à assistance électrique classique et la sécurisation des vélos.

### Recommandations

- Envisager dès à présent une méthodologie pour l'évaluation du projet (indicateurs, résultats attendus, etc.) dans la perspective de sa pérennisation.

### Vote

Favorable	Favorable avec réserve	Défavorable avec redépôt	Défavorable
7	3	3	2
<b>Le dossier n°2024-004 est accepté</b>			

<b>Numéro de dossier</b>	2024-003
<b>Identité du porteur</b>	Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
<b>Nom du projet</b>	<b>Animation pour l'émergence d'un tiers-lieu nourricier au quartier Breissand</b>
<b>Date de l'audition</b>	9 octobre 2024
<b>Personne(s) présentes à l'audition</b>	Marine CLEMENT

**Membre(s) du comité se déclarant en conflit d'intérêt :** 2 - Hélène GARCIER-RICHAUD et Agnès PIGNATEL

**Nombre de votants :** 16

### Points positifs

Le projet est jugé intéressant pour le territoire de la Vallée du l'Ubaye et pour son portage par une collectivité territoriale. Il s'inscrit dans une démarche de transversalité de thématiques et d'implications d'acteurs publics et privés.

Il s'agit d'une phase d'expérimentation, d'émergence pour lequel le programme LEADER est adapté.

### Points d'attention

Les membres du comité de programmation s'accordent sur le besoin de clarification des objectifs du projets : s'agit-il en premier lieu de réhabiliter le quartier Breissand ou de faire émerger un tiers-lieu nourricier ? Dans ce dernier cas, dans la présentation du projet, aucune autre alternative n'est évoquée.

Le comité de programmation s'est interrogé sur le phasage du projet et notamment sur la concomitance de la réalisation des études de dépollution du site et du volet animation du lieu, ainsi que sur le devenir du projet s'il s'avère que le résultat des études ne permet pas la création des actions envisagées : tiers-lieu nourricier, logements, forêt comestible, etc.

### Recommandations

- Clarifier l'objectif du projet : réhabilitation de Breissand ou émergence d'un tiers-lieu nourricier
- Consolider le volet partenarial : commune de Jausiers, acteurs locaux, etc.
- Avoir une vraie démarche d'implication des habitants dans la réflexion sur le devenir des lieux

### Vote

Favorable	Favorable avec réserve	Défavorable avec redépôt	Défavorable
8	4	4	0
<b>Le dossier n°2024-003 est accepté</b>			

<b>Numéro de dossier</b>	<b>2024-006</b>
<b>Identité du porteur</b>	Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
<b>Nom du projet</b>	<b>Accompagnement à la transition des acteurs économiques des Préalpes d'Azur - Mise en réseau et innovation territoriale</b>
<b>Date de l'audition</b>	7 octobre 2024
<b>Personne(s) présentes à l'audition</b>	Jane BONY et Bénédicte ELBOUDALI

**Membre(s) du comité se déclarant en conflit d'intérêt :** 4 – Jean-Paul DAVID, Eric MELE, Ludovic SANCHEZ et Anthony SALOMONE

**Nombre de votants : 14**

### Points positifs

Le projet est jugé intéressant pour le territoire. Il permet de répondre localement aux enjeux de transition écologique et au besoin de mutualisation de moyens. La manière dont il est envisagé permettra vraisemblablement un essaimage sur d'autres territoires.

### Points d'attention

Les membres du comité de programmation s'accordent sur la nécessité d'avoir des précisions sur les travaux déjà engagés ainsi que leurs résultats afin de pouvoir qualifier le caractère innovant du projet. De même, le projet ne propose pas d'évaluation du projet chiffrée pour évaluer l'impact des actions sur le territoire.

Une interrogation est émise sur la structuration du réseau si les bénéficiaires ne sont pas impliqués dès le montage du projet.

Les partenariats sont nombreux mais ne relèvent pas – pour la majorité - directement du nouveau projet.

### Recommandations

Le comité de programmation invite le porteur de projet à présenter de nouveau son projet retravaillé. Plusieurs recommandations :

- Présenter les résultats des actions déjà menées
- Prévoir une évaluation du projet avec des indicateurs et des résultats attendus
- Actualiser les partenariats au regard de ce nouveau projet
- Clarifier les liens et le planning entre les 2 objectifs
- Se rapprocher d'autres financements possibles sur « l'écologie industrielle territoriale »

### Vote

Favorable	Favorable avec réserve	Défavorable avec redépôt	Défavorable
0	0	14	0
<b>Le dossier n°2024-006 est refusé en l'état</b>			

<b>Numéro de dossier</b>	<b>2024-002</b>
<b>Identité du porteur</b>	Energies Collectives
<b>Nom du projet</b>	<b>Coopération citoyenne pour l'énergie</b>
<b>Date de l'audition</b>	9 octobre 2024
<b>Personne(s) présentes à l'audition</b>	Thomas BETH et Jacques VALLET Yves GOIC, Ener'Guil

**Membre(s) du comité se déclarant en conflit d'intérêt :** 3 – Jean-François LOMBARD, Richard LACORTIGLIA et Christine MAXIMIN

**Nombre de votants :** 15

### Points positifs

Les membres du comité de programmation s'accordent à l'unanimité sur la pertinence et l'intérêt du projet pour le territoire qui s'inscrit dans une démarche de transition écologique et solidaire.

Il s'agit d'une démarche novatrice à plusieurs titres (méthodologie, actions proposées, implication des bénéficiaires) qui s'inscrit dans un projet de coopération avec 2 partenaires du Groupe d'Action Locale (GAL) du Grand Briançonnais : Ener'Guil et SEVE

Le projet prévoit d'ores et déjà un essaimage sur le reste du territoire du GAL avec des acteurs de l'énergie des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes.

### Recommandations

- Veiller à l'équité territoriale, ne pas centraliser tous les accompagnements dans les centres-bourg
- Veiller à l'implication des collectivités dans le déroulement du projet

### Vote

Favorable	Favorable avec réserve	Défavorable avec redépôt	Défavorable
15	0	0	0
<b>Le dossier n°2024-002 est accepté à l'unanimité</b>			

<b>Numéro de dossier</b>	<b>2024-005</b>
<b>Identité du porteur</b>	Communauté de communes Alpes d'Azur
<b>Nom du projet</b>	<b>Sublimer le vivant : accompagnement à la mise en place d'une politique de mécénats en Alpes d'Azur</b>
<b>Date de l'audition</b>	7 octobre 2024
<b>Personne(s) présentes à l'audition</b>	Carole BORELLI, Stéphanie LARBOURET et Anthony SALOMONE

**Membre(s) du comité se déclarant en conflit d'intérêt : 2 – Jean-Paul DAVID et Anthony SALOMONE**  
**Nombre de votants : 15**

### Points positifs

Le projet est jugé innovant sur la gouvernance par l'implication d'un réseau d'acteurs publics et privés.

### Points d'attention

Les membres du comité de programmation s'accordent sur la difficile compréhension du projet, reposant essentiellement sur une approche très conceptuelle. Il est nécessaire d'éclaircir les objectifs du projet LEADER et ses actions.

Le projet comprend une variété d'acteurs mais n'évoque pas l'implication des bénéficiaires directs du projet, les habitants du territoire.

### Recommandations

Le comité de programmation invite le porteur de projet à présenter de nouveau son projet retravaillé. Plusieurs recommandations :

- Détailler les actions prévues et leur phasage à l'aide d'un rétroplanning
- Clarifier le concept de « Jardin de jardins » par des exemples
- Envisager le développement d'actions concrètes, opérationnelles à titre d'expérimentation
- Renforcer l'implication des habitants
- Prendre contact avec le Parc national du Mercantour et l'ARBE au sujet de la démarche « Mécénaturel »

### Vote

Favorable	Favorable avec réserve	Défavorable avec redépôt	Défavorable
4	0	11	0
<b>Le dossier n°2024-005 est refusé en l'état.</b>			

Jean-Paul DAVID conclue en remerciant les membres pour leur participation.

Le 7 novembre 2024

**Charles Ange GINESY**

Président de la Communauté de communes  
Alpes d'Azur

**Jean-Paul DAVID**

Président du GAL Alpes et Azur



A handwritten blue ink signature of Jean-Paul David.

## Annexe 1 - Présence des membres du Comité de programmation

### Collège privé

TITULAIRE		SUPPLEANT.E					
Prénom NOM	Structure	Présence	Votant.e	Prénom NOM	Structure	Présence	Votant.e
1	<b>Benoît VIAN</b>	Visio	Oui	<b>Nicolas DONADEY</b>	Educateur sportif	Présentiel	
2	<b>Marie-Mathilde BASILE</b>	Visio	Oui	<b>Eric GIGNOUX</b>	Moving Lab Power	Visio	
3	<b>Guillaume DITSCH</b>	Présentiel	Oui	<b>Lorène LOMBARD</b>	Refuge de Larche	Excusée	
4	<b>Marie GARCIN COROMP</b>	Visio	Oui	<b>Yann DESPERT</b>	Restaurant L'Ogow	Excusé	
5	<b>Valérie KLEIN</b>	Visio	Oui	<b>Gilles WEGNER</b>	Energies collectives		
6	<b>Lolita GUYON</b>	Visio	Oui	<b>Fanny TIRARD</b>	Bulle d'Aires		
7	<b>Pierre FABRE</b>	Excusé		<b>Thierry LESPINASSE</b>	SLV	Présentiel	Oui
8	<b>Nicole BOUCHACOURT</b>	Présentiel	Oui	<b>Anne-Laure SABOT</b>	Les Marmottes	Présentiel	
9	<b>Richard LACORTIGLIA</b>	Visio	Oui	<b>Gérard MERCIER</b>	Terre de Liens		
10	<b>Daniel MEYER</b>	Présentiel	Oui	<b>Noémie LECHAT</b>	ADRETS	Excusée	
11	<b>Mikaël CHAMBRU</b>			<b>Thomas GILLET</b>	Université Aix-Marseille	Visio	Oui
12	<b>Tony IBANEZ</b>	Visio	Oui	<b>Sandrine SELOSSE</b>	Mines Paris		
<b>TOTAL privé</b>		<b>10</b>	<b>10</b>			<b>5</b>	<b>2</b>

**Collège public**

		TITULAIRE				SUPPLEANT.E			
		Prénom NOM	Structure	Présence	Votant.e	Prénom NOM	Structure	Présence	Votant.e
Communauté de communes Alpes d'Azur (CCAA)	1	Jean-Paul DAVID	Guillaumes	Présentiel	Oui	Gilbert MARTINELLI	Pierlas		
	2	Arnaud PRIGENT	Sigale	Excusé		Anthony SALOMONE	Aiglun	Visio	Oui
Parc naturel régional des Préalpes d'Azur (PNRPA)	3	Marc MALFATTO	Gréolières			Eric MELE	Gourdon	Visio	Oui
	4	Ludovic SANCHEZ	Le Mas	Visio	Oui	Philippe HEURA	Le Broc		
Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP)	5	Hélène GARCIER-RICHAUD	Faucon-de-Barcelonnette	Présentiel	Oui	Jacques FORTOUL	Jausiers		
	6	Agnès PIGNATEL	Le Lauzet-Ubaye	Présentiel	Oui	Chloé OCCELLI	Jausiers	Excusée	
Communauté de communes Serre-Ponçon (CCSP)	7	Christine MAXIMIN	Baratier	Présentiel	Oui	Michel MONTABONE	Réallon		
	8	Jean-Luc VERRIER	Pruinières	Visio	Oui	Bernard RAIZER	Le Sauze-du-Lac		
Parc national du Mercantour	9	Xavier FRIBOURG	Ubaye Verdon	Présentiel	Oui	Clémentine DENTZ	Haut-Var/Cians		
Parc national des Ecrins	10	Ludovic SCHULTZ	-			Jean-François LOMBARD	Embrunais	Présentiel	Oui
<b>TOTAL public</b>				<b>7</b>	<b>7</b>			<b>3</b>	<b>3</b>

	Présence	Votant.es
Collège privé	15	12
Collège public	10	10
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>22</b>

**Chambres consulaires - Invités**

Structure	Département	TITULAIRE		SUPPLEANT.E	
		Prénom NOM	Présence	Prénom NOM	Présence
Chambre d'Agriculture	1 Alpes-de-Haute-Provence				
	2 Hautes-Alpes	Alexandre LAGIER		Eric LIONS	
	3 Alpes-Maritimes	Célia KRZMIC	Visio		
Chambre de Commerce et d'Industrie	1 Alpes-de-Haute-Provence				
	2 Hautes-Alpes	Christophe PERNIN		Pascale MASDIROSSIAN	
	3 Alpes-Maritimes	Laurent DEVEAU			
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	1 Alpes-de-Haute-Provence				
	2 Hautes-Alpes	Thierry FRECHON		Sylvie GALEA	Visio
	3 Alpes-Maritimes			Christian FARALDI	
Chambre Régionale de l'économie sociale et solidaire	1 Alpes-de-Haute-Provence	Jérôme MARTINEZ			
	2 Hautes-Alpes	Denis PHILIPPE			
	3 Alpes-Maritimes	Yann LIBRATI			

**Co-financeurs**

Structure	Département	Prénom NOM		Présence
		Prénom NOM	Présence	
	1 Alpes-de-Haute-Provence			
	2 Provence			
	3	Anne-Marie ARNAUD (T)		
Conseil Départemental	1 Hautes-Alpes	Bernadette SAUDEMONT		
	2	Christian HUBAUD		
	3	Michelle GAILLARD (T)		
	1			
	2 Alpes-Maritimes			
	3	Sylvie BENAÏM (T)	Visio	
	4	Cécile ALLEMAND (T)		
Conseil Régional SUD - PACA	1 Représentant			
	2 Référent 04/05	Robert GENTILLI		Présentiel
	3 Référente 06	Sabine GEAY BOREL		Excusée

<b>Equipe LEADER</b>		
<b>Structure</b>	<b>Prénom NOM</b>	<b>Présence</b>
<b>GAL</b>	Salomé DELILLE	Présentiel
	Laura MOUTFI	Présentiel
	Zoé PANCHOUT	Présentiel
	Marine TULLIACH	Visio
	Thipmala LYFOUNG	
<b>CCAA</b>	Claire AUFFRET-STAGNARO	
	Clara AUBESPIN	
<b>PNRPA</b>	Maud ORNE-GLIEMANN	Présentiel
	Dominique REISLER	Visio
<b>CCVUSP</b>	Renaud DUMAS	Visio
	Marine CLEMENT	Excusée
<b>CCSP</b>	Laurence CRISCUOLO	Présentiel